

LA FONCTION « SITUANTE » DE L'ACTIVITÉ LE CAS D'UNE BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE

Philippe ASTIER*

Résumé

Le travail est fréquemment présenté comme l'articulation de dimensions singulières et générales auxquelles le sujet se confronte pour construire son activité. À partir de la présentation d'une situation industrielle et d'entretiens en auto-confrontation conduits avec les opératrices y intervenant, on s'attache à définir l'organisation de l'action et à préciser le rôle de la perception et de l'interprétation dans celle-ci. Ceci permet d'envisager que si l'action est située, l'activité est situante en ce qu'elle fournit cette caractérisation et interprétation des situations, nécessaire pour agir. Ces éléments sont reliés non seulement à ce qui définit la compétence de ces opératrices mais aussi avec la dimension d'un « art de vivre » au travail dont elle est inséparable.

Abstract

Work is often defined as the meeting point of singular and general dimensions the subject is faced with to carry out his or her activity. Starting from the description of a work situation and face to face interviews led with the working women involved in it, the author tries to define the organization of the action and, particularly to specify the role played by perception and interpretation. This allows to think that if the action is situated, the activity is situating in so far as it provides the characterization and interpretation of situations which are necessary to act. These elements are not only linked with what defines these working women's skills but also with the dimension of a "lifestyle" at work which their skills cannot be separated from.

75

* - Philippe Astier, Université de Lille 1 (CUEEP), CNAM (CRF).

L'attention portée à l'analyse de l'action a conduit à souligner l'importance de la situation ou, plus précisément, le caractère déterminant du couplage « action/situation » pour l'organisation de la première. C'est ainsi que peuvent être lues les analyses de Suchman (1987) sur les fonctions des plans, de Lave (1991) sur l'étayage des compétences sur les environnements matériels et symboliques et, plus largement, de nombre d'auteurs réunis parfois sous le terme d'action ou cognition située. De récents travaux (Relieu, Laborde *in* de Fornel, Quéré, 1999) ont souligné la dimension émergente de l'organisation de l'action, et l'ont référée au contexte tel qu'il est perçu par l'acteur, développant alors la perspective d'une « écologie des activités sociales » insistant sur le fait que c'est l'engagement dans la situation qui permet d'accéder aux aspects pertinents pour la conduite de l'action. D'autres approches centrées sur l'activité enseignante (Durand 1996, 2001 ; Casalfiore, dans ce numéro), reprennent cette question en insistant sur le rôle des éléments émergents dans l'interaction entre professeurs et élèves.

L'ensemble de ces travaux conduit à une réévaluation de l'action, notamment en relativisant la part d'une cognition anticipatrice réduisant l'agir à l'exécution d'un plan, le résultat d'une adaptation étroite à des stimuli contextuels ou d'une délibération de type coût/avantage. Ceci amène à insister sur le rôle de l'engagement d'un sujet, corporellement, historiquement et socialement défini, dans la perception des situations. En ce sens, l'action présente un caractère toujours partiellement inédit que sous-estiment autant les interprétations en termes de calcul rationnel, de raisonnement, choix, stratégie que celles en termes d'adaptation à l'environnement. En revanche, c'est l'engagement dans celle-ci qui permet de rendre saillants des éléments de l'environnement auxquels le sujet, en fonction de ses caractéristiques propres, et notamment son expérience, accorde des significations lui permettant d'agir.

Nombre de chercheurs (*Centre de Recherche sur la Formation*, 2000) soulignent alors la singularité de l'action et la difficulté d'élaborer une connaissance n'effaçant pas cette dimension pour se construire. Mais si le travail est singularité, il est également, pour une part, répétition, du fait du sujet lui-même et des contextes. Il en va sans doute ainsi parce que ces derniers sont eux-mêmes porteurs de régularités techniques, sociales produisant des enchaînements récurrents même si cela n'est pas absolu et si l'activité du sujet y apporte sa contribution.

Ce croisement du général et du singulier, de l'anticipable et de l'émergent, recoupe l'articulation entre ce qui est mis en mots et ce qui demeure implicite, n'ayant pas trouvé la formalisation langagière correspondante. Du coup, les sujets tenant un discours à propos du travail, peuvent parvenir à dire ce que Schwartz (2000) appelle « le programme » de l'action (ou « registre I »), la part socialement partagée et transmise, mais ne peuvent formuler qu'avec difficulté ce qu'il dénomme « activité » (ou « registre II ») correspondant à cette gestion du singulier. C'est pourquoi les

méthodes en analyse du travail se sont attachées à mettre en œuvre des dispositifs d'assistance à la parole des sujets à propos de l'action que ce soit sous la forme d'entretiens « au sosie » (Oddone et *alii* 1981 ; Clot 1999) ou « d'explicitation » (Vermersch, 1994), d'auto-confrontations « simples » (Theureau, 1997, *in* CRF, 2000) ou « croisées » (Clot et *alii*, 2001).

Dans cette perspective, la prise en compte du singulier s'étaye sur celle de ce qui est régulier dans les actions et les situations, et le discours du sujet à propos de l'action se situe toujours entre la polarité du « programme » comme patrimoine et celle de « l'activité » comme conduite de l'action effective par un sujet singulier. Notre propos n'est pas ici, d'illustrer le caractère situé de l'action conduite, mais de s'attacher à comprendre quelle part l'activité du sujet y prend. Les lignes qui suivent présentent donc une situation de travail, en soulignant, à la fois les aspects nécessaires et contingents de l'action professionnelle. Elles détaillent, ensuite, la façon dont le sujet lui-même rend compte de certains aspects de l'inédit dans le déroulement de l'action, de la difficulté que cela constitue pour l'organisation de celle-ci et de la façon dont il s'efforce d'y faire face. Elles présentent, enfin, un cadre général visant à articuler ces différents aspects en relation avec les éléments fournis par les travaux en analyse de l'activité, notamment en soulignant comment une « sémantique » s'articule à une « écologie » des actions, contribuant à l'analyse de la fonction situante de l'activité des sujets.

Re-normalisation et re-singularisation dans l'activité de travail

77

Le contexte de travail est celui d'une blanchisserie industrielle. Le processus de production comprend une succession d'étapes (tri du linge sale, lavage, séchage, repassage, comptage, conditionnement et expédition) dont une part est automatisée. La gestion de la production est assurée par un dispositif informatique visant à permettre une organisation en « flux tendu » depuis la réception du linge sale jusqu'à l'expédition du linge propre. Les modifications techniques, intervenues de façon massive au cours des années 90, ont profondément affecté le travail, notamment en développant les tâches de surveillance et de pilotage de lignes automatisées. Elles ont aussi multiplié celles assurant la part de la production que les systèmes techniques ne pouvaient prendre en compte : activités répétitives sous fortes contraintes temporelles recomposées à la périphérie des ensembles techniques. Parallèlement, la population affectée en production s'est réduite (effectif divisé par trois en vingt ans) et les perspectives de mobilité vers d'autres unités ou d'autres emplois se sont restreintes en même temps que les opérateurs obtenaient, suite à un long conflit, une reconnaissance statutaire de la pénibilité de leur travail (retraite à cinquante-cinq ans, grille indiciaire revalorisée...). L'accès à l'emploi se fait traditionnellement par

l'embauche, d'abord sur un contrat à durée déterminée puis, si le candidat correspond aux exigences de l'institution, par un recrutement par concours. Ceci n'empêche nullement que l'on retrouve dans cette entreprise, des réseaux familiaux, amicaux et régionaux (bretons et limousins, puis antillais notamment) fortement implantés et contribuant, avec des organisations syndicales très influentes, à l'organisation du collectif de travail.

Dans ce contexte, les régularités sont importantes, dues notamment, au système technique en « flux tendu », à l'organisation du travail en lignes de production, au statut des personnels et aux règles d'affectation aux machines, aux cadres sociaux intervenant. Mais le travail est également, pour une part, inédit : de nombreux dysfonctionnements affectent les dispositifs et font que, à chaque point de la ligne, les opérateurs s'attachent à « récupérer » des aspects de la tâche n'ayant pu être effectués en amont, « réadaptant » constamment le réel pour que le dispositif technique puisse faire son œuvre.

Une part de la singularité est ainsi « re-normalisée » en référence aux exigences des systèmes, et suppose le développement des interventions humaines pour faire face aux multiples aléas. Ainsi, le système d'automatisme est-il déclenché par des cellules optiques. Or, le séchage du linge est un environnement riche en poussières qui, se déposant sur les capteurs, les font dysfonctionner. De même les rails d'approvisionnement du linge, sous l'usure, bloquent la circulation des sacs, désorganisant le système d'approvisionnement des postes de travail et exigeant l'intervention manuelle des agents qu'il a pour fonction d'éviter... Cette re-normalisation s'effectue par une « re-singularisation » de la prescription du travail par les opérateurs qui doivent s'en écarter pour intervenir sur cet environnement évoluant de manière partiellement imprévisible mais pas inconnue.

Ainsi ces fluctuations sont-elles repérées, leur origine et leur traitement connus et font l'objet de différents discours parmi les opérateurs. Pour reprendre les termes d'Y. Schwartz, on pourrait sans doute dire qu'il y a deux « programmes » : celui de la conception de dispositifs, où les rails ne s'usent pas, les sacs circulent et où l'atmosphère est exempte de poussières, et celui des opérateurs où tous les éléments mentionnés sont connus, formalisés et transmis, permettant de diagnostiquer les pannes, voire de les anticiper par des interventions adéquates. Le « registre I », celui des régularités, des causalités identifiées et énonçables, est donc dépendant de la position des acteurs : il y a un « registre I » des concepteurs et un « registre I » des opérateurs et, plus largement, un registre I selon la position de chaque acteur au sein du contexte de travail. Ceci rend compte d'une des fonctions et des limites de la communication dans la situation de travail et de sa contribution à la coopération (Grosjean, Lacoste, 1999).

« Aller vite et avoir l'œil »

Ceci est particulièrement sensible au poste dit « d'engagement grand plat ». Situé entre le lavage et le séchage, il a pour mission d'assurer la prise des pièces de linge une par une pour les placer dans des pinces les emportant vers les cylindres où le repassage est effectué. Le linge (dans ce cas, draps et alèses) arrive par « passes » de cinquante kilogrammes (poids du linge sec) mêlé et compacté par le lavage et le passage dans une presse d'essorage. L'opérateur saisit donc une pièce dans un chariot où s'entasse la « passe », la pince et déclenche son départ en appuyant sur une commande disposée face à lui. La tâche comporte également le contrôle de la qualité de la pièce (salissure, accroc) lors de son déploiement devant un écran lumineux, après son départ et avant sa disparition dans les « cylindres ». Chaque train de séchage comporte deux voies où, sur chacune, deux opérateurs interviennent alternativement. Ce poste est soumis à une norme de production : (le « compte ») de 450 pièces par heure.

C'est dire que, selon l'expression d'une opératrice, « *il faut aller vite et avoir l'œil* » : la coordination perceptivo-gestuelle est importante et l'engagement corporel, décisif. L'analyse du travail, et particulièrement la confrontation entre « novice » et « expérimenté », révèle que cette coordination n'est pas qu'une répartition-succession (à la motricité : « saisir » et « pincer » ; à la perception : le contrôle visuel de la qualité). Elle souligne que la perception organise l'activité dans son ensemble. Il faut notamment :

- « voir » le sens du linge sur le chariot pour prendre une pièce qui « vienne bien » : là où le novice (et plus sûrement encore l'observateur) voit un tas, le professionnel perçoit une « disposition » avec des « ouvertures de préhension » ;
- « voir » l'activité d'autrui pour « caler » le rythme de l'action alternée et complémentaire, et pallier, parfois, les « défaillances » du partenaire retenu, par exemple, par une difficulté particulière ou l'obligation de « rattraper » une part du travail non effectué en amont ;
- « voir » la position de la pièce avant son départ sur le tapis mobile afin de diagnostiquer d'éventuels dysfonctionnements en cours d'opération (bourrage, arrêt machine...).

Ainsi, chaque pièce, chaque moment, chaque état du système, du sujet ou du collectif de travail contribue à la singularité des situations. On y retrouve la perception comme élément central d'organisation de l'action. Mais qu'est-ce que « voir » dans les éléments que l'on vient de détailler et dont on constate la contribution à la construction de compétence de l'agir ? Pour tenter d'y répondre, il convient d'analyser plus précisément l'action elle-même, dans son déroulement effectif.

Chaque chariot recueille, on s'en souvient, le contenu d'une « passe » de linge emmêlé par le lavage, compacté par l'essorage et partiellement démêlé par un démêleur automatique dont l'action est complétée par les opérateurs. L'opératrice d'engagement doit saisir une pièce pour la pincer. Cette saisie n'est pas anodine. Deux éléments interviennent :

- prendre une pièce qui sera retirée du chariot en limitant, si possible, l'effort nécessaire, de nombreuses pathologies étant fréquentes à ce poste de travail ;
- positionner la pièce verticalement afin de pouvoir la pincer par l'ourlet.

« Voir » serait alors saisir cette information directement sur le tas de linge. Deux indices y contribuent : le linge est marqué verticalement, d'une ligne de couleur ; « voir » un fragment de ligne donne donc le sens de la pièce. De même, ourlets et lisières se différencient tant à la vue qu'au toucher (épaisseur, largeur...), et donc « voir » l'un ou l'autre, avec les yeux ou avec les doigts, fournit l'information. Or, celle-ci est cruciale, car elle évite d'avoir à manipuler le linge, bras levés, source de fatigue, de perte de temps et de désorganisation du rythme. L'activité s'organise ainsi, en fonction de ces éléments essentiels auxquels les professionnels accordent une signification précise que les novices découvrent progressivement, par l'expérience et les remarques d'autrui.

Une telle situation nous semble présenter ce que Gibson (1979) et les auteurs reprenant son point de vue, désignent sous le terme d'« affordance ». Les pièces de linge étant rectangulaires, elles disposent de quatre « coins » qui facilitent la saisie (1) en concentrant l'information requise (jonction ourlet/lisière). Ces dispositions sont, en effet, généralement perçues et utilisées par les opérateurs. Toutefois, ceci n'a rien de systématique : certains coins de draps qui s'« offrent » ainsi à la perception et à la préhension ne sont pas saisis par les opérateurs, ou ne le sont qu'après un long délai et la prise de bien d'autres pièces, parfois plus éloignées. Ceci nous conduit à une alternative : soit l'affordance ainsi constituée n'a rien d'impératif pour l'opérateur et donc sa perception n'est pas l'unique organisateur de l'action ; soit le « coin » qui paraît une affordance pour l'observateur ne l'est pas toujours pour le sujet et c'est l'engagement dans l'action qui constitue l'objet en signe.

En effet, l'action est définie par deux positions de la pièce : celle dans le chariot, effective, et celle, standard, qu'elle doit avoir pour être engagée. Saisir le « coin qui s'offre » permet de garantir la seconde mais ne prend pas en compte la première qui détermine la possibilité d'une extraction aisée du chariot. Celle-ci est, en fait, pronostiquée par les opérateurs à partir de deux éléments : la position de la pièce

1 - Le langage professionnel utilise le terme de « queue » pour ce coin de drap ou d'alèse, concentré d'informations et « offert » à la saisie.

(enfouie ou non) et la résistance à la saisie (si la pièce « résiste » l'opérateur expérimenté la délaisse alors que le novice s'attache à la démêler). Mais là encore, ceci n'a rien d'automatique : certaines pièces, bien que « résistantes » sont saisies et fournissent l'occasion d'un démêlage dans le chariot facilitant par là les saisies suivantes. Il en va ainsi, notamment, parce que l'engagement est une activité alternée et que son déroulement dépend du rythme de l'autre opérateur occupant ou libérant la place devant les pinces.

Il nous semble donc que si l'action est située, elle l'est dans plusieurs espaces (le chariot, le poste d'engagement, le train de machine...) et plusieurs temps (la saisie présente, l'ensemble des passes d'un établissement (2), la séquence et la journée de travail...) que l'opérateur prend en compte et qui organisent, pour une part, son activité. Il nous semble également que l'objet n'est pas seulement perçu : il fait « signe » pour un sujet qui lui attribue des significations à partir desquelles il peut organiser l'action. Cela est complémentaire de la possibilité, pour le sujet, d'entériner ou d'écarter cette proposition par son action ou, encore, d'attribuer d'autres significations et d'évaluer la pertinence de cette proposition en fonction de la situation. L'activité n'est plus alors seulement de perception mais aussi d'évaluation, de transformation possible. Enfin cette attribution de signification suppose sans doute que, dans d'autres lieux et d'autres temps, ce sens ait été construit par le sujet c'est-à-dire qu'il ait pu établir les liens entre la chose et le sens qu'il lui attribue, entre le coin du drap et la saisie de la pièce.

Ce que l'on vient de détailler pour « voir » le sens du linge pourrait l'être pour bien d'autres aspects de l'activité des opérateurs d'engagement soumis, de multiples façons, au dilemme d'« aller vite et avoir l'œil ». On voudrait souligner ici seulement, dans la formulation de l'opératrice, que l'affirmation posée est bien que l'activité du sujet permet de faire les deux et d'assurer ainsi les exigences de la tâche telle qu'elle la redéfinit. S'il en va ainsi c'est, selon nous, que l'activité du sujet est situante au sens où elle permet de caractériser le contexte et l'occurrence singulière dans laquelle le sujet est engagé afin de pouvoir y agir, c'est-à-dire d'articuler « registre I » et « registre II », prendre en compte la singularité de l'instant sans l'effacer sous la généralité du modèle, mais en s'y référant notamment pour traiter la part de généralité que toute occurrence singulière comporte et qui permet de s'y orienter.

2 - Il y a, en effet, des « séries » dans les pièces de linge, selon l'établissement d'origine. Les opérateurs adaptent leur action à cette « histoire » de chaque journée de travail. Certains auteurs ont souligné cette pluri-référentialité temporelle dans l'organisation de l'action des enseignants (Durand, 1996, 2001)

« Le repère que je me suis fait pour savoir »

C'est à quoi invite, nous semble-t-il, la remarque d'une autre opératrice. Il s'agit à nouveau du même impératif pesant sur l'activité mais pour une jeune opératrice ayant quelques mois d'expérience. Dans une séance d'auto-confrontation (Clot et alii, 2001), elle dit la difficulté de la tâche et sa crainte de ne pouvoir assurer « le compte ». Elle évoque ses débuts en détaillant comment elle arbitrait ce qu'elle ressent comme un conflit d'objectifs entre l'exigence de quantité et celle de qualité, privilégiant la première, pour satisfaire à la norme et ne pas désorganiser l'activité de la collègue, au détriment de la seconde. Faire « le compte » est en effet, un des critères essentiels du recrutement ou plus précisément du passage d'un contrat de travail à durée déterminée à l'intégration dans le statut de ces professionnels. C'est également une valeur interne au groupe où cette performance n'est jamais négligée. Pour cette opératrice, il s'agit de se presser suffisamment pour faire « le compte », mais de ménager toutefois suffisamment de temps pour effectuer un contrôle de qualité du linge qu'elle reconnaît tout aussi essentiel et qu'elle prend en considération de façon croissante. Elle indique, alors, que lorsqu'elle effectue ce contrôle, elle enregistre également la position du drap devant l'écran lumineux (en cours de déploiement, déployé, en cours de départ, disparu). En fait, la même perception est porteuse de deux informations ou, pour reprendre des termes déjà employés à un autre propos, le même objet, comme signe, est porteur de deux significations. Elle précise en effet que, pour être dans le rythme et ainsi assurer le compte, il faut qu'elle effectue cette opération au plus tard lorsque le drap se trouve au deux tiers de sa course : elle a ainsi construit un repère de sa vitesse d'engagement qui lui permet, à tout moment, de savoir où elle en est, non seulement par rapport à cette occurrence-là (cette pièce en cours d'acheminement vers le séchage), mais par rapport à l'histoire de la séquence de travail. En effet, le drap qu'elle contrôle est celui engagé par sa collègue, et la mesure qu'elle effectue s'étaye sur l'activité d'autrui dont la sienne est, alors, complémentaire. Ainsi, quand elle perçoit le drap lors du contrôle, elle sait « voir » deux choses : les défauts éventuels par rapport à la norme de qualité qu'elle redéfinit en fonction du débat de normes que l'on a évoqué précédemment et sa position par rapport à sa collègue et la norme de performance. Autrement dit, ce qu'elle perçoit est le résultat de la genèse instrumentale (Rabardel, 1995) qu'elle a développé à partir de l'artefact qu'est l'automatisme du train de séchage dont la fonction est, pour le dispositif de production, toute différente. Cela constitue un des organisateurs de l'activité de cette opératrice, dans la singularité des difficultés qu'elle rencontre. La perception est ici le précipité de l'activité antérieure développée au fil de la confrontation à la tâche et déposé sous la forme d'un indice qui, pour reprendre la formule de Kirsch (1999) « ensemence l'environnement de significations », permettant le développement de l'activité. C'est ce que l'opératrice désigne par la formule : « *C'est le repère que je me suis fait pour savoir* ».

Pourtant, il nous semble que la formule même utilisée pour communiquer cela au chercheur qui, lui, n'a vu que le contrôle du drap et encore, du point de vue de l'activité d'observation et non de l'activité d'engagement, le souligne. « Le repère » indique bien la fonction sémiologique de la position de l'objet : il suppose de pouvoir référer l'occurrence à un « lexique » des situations. Mais « savoir » indique alors comment se déploie l'activité du sujet : elle ne se limite pas à « pincer » et « contrôler » comme la prescription ou l'observation pourrait le laisser croire. Elle comprend cette régulation de l'action, notamment la coordination avec la partenaire et la gestion de cet « usage de soi » (Schwartz, *op. cit.*) que suppose ce savoir : en regardant la pièce de drap c'est aussi elle-même qu'elle regarde, mais d'un autre point de vue, celui de la coordination avec autrui et de l'intégration dans le groupe professionnel. Elle est, ainsi, à la fois l'agent contrôlant la qualité et le sujet se prenant lui-même comme objet de son contrôle. Regarder la position du drap et y voir également sa vitesse d'exécution et par là la possibilité de faire le compte et d'obtenir la reconnaissance des pairs et de la hiérarchie, c'est à la fois manifester cet aspect de l'activité et une reprise de contrôle sur l'organisation du travail, une re-subjectivation de la tâche en quelque sorte, pour la rendre faisable.

On voudrait alors porter une attention particulière à la formule « que je me suis fait » : elle nous paraît indiquer quatre éléments essentiels pour notre propos :

- la dimension réflexive avec l'indication du « je » et du « soi » dans l'évocation de l'action ;
- la dimension du temps, et particulièrement la référence à une histoire et par là, l'indication de la transformation de soi dans cette temporalité ;
- la dimension de l'activité qui se distingue bien, ici, de l'action : ce qui se fait là est ce que le sujet fait de lui pour faire ce qu'il doit faire ;
- la dimension de la subjectivité en ce que c'est la marque d'un sujet singulier qui s'exprime, avec son histoire et ses enjeux dans la situation.

Il nous semble ainsi que l'on accède au réseau de significations que cette jeune femme mobilise dans le travail et qui, de la position du drap va jusqu'à une part de sa position au monde.

« Activité situante », perception et construction des significations

C'est ainsi que l'on peut envisager le caractère situant de l'activité : elle croise la dynamique subjective qui s'enracine dans une histoire et une culture, avec la singularité d'une situation qui se définit, pour une part, en cours d'action et qui contribue à sa régulation. Toutefois, tout dans l'action située nous semble référer aussi à ce qui n'est pas elle : la temporalité des apprentissages et des constructions des significations

nécessaires pour que les choses « fassent signe » pour le sujet, la dynamique subjective de l'engagement dans le travail en fonction d'une biographie, de buts et de motifs et l'organisation sociale des « valeurs », des savoirs. C'est cet ensemble qui permet de « voir » dans l'objet le signe, et dans le signe, le sens.

Dès lors, si la cognition peut être distribuée, elle n'est ne l'est pas uniquement dans l'espace du contexte de l'action mais aussi dans le temps de l'histoire du sujet et au delà, dans le patrimoine d'un groupe social, que chaque sujet doit réinventer pour lui-même et qu'il contribue à transformer. De même, la perception peut être conçue comme historique et culturelle: il n'est sans doute, pas plus « naturel » de saisir un drap que de manier la bêche ou de marcher (Mauss, 1936). Dans l'instant de la saisie, c'est tout à la fois, la subjectivité et la culture dans laquelle elle a pu se développer, qui se manifestent et rendent l'action non seulement possible mais efficiente. Mais ceci permet également de comprendre que dans la même saisie, il y ait tous les possibles, tous les « à penser » et « à dire », « inédits » et « inouïs », n'ayant pas encore fait l'objet d'expérience singulière ou de mise en patrimoine et qui sont autant d'explorations dans lesquelles les sujets et les groupes peuvent s'engager. C'est en ce sens que l'aspect situé de l'action est aussi ouverture sur l'histoire et le développement.

C'est ainsi que l'on peut concevoir la dimension situante de l'activité. Il ne s'agit pas seulement de contextualisation, au sens où un acteur peut rendre compte du cadre de son action de multiples manières. Elle porte plus précisément sur cette articulation, toujours en développement, toujours au défi de l'inédit du contexte et de l'état du sujet et toujours reliée à des modèles construits par soi ou acquis d'occasion (Stern, 1992) et re-vivifiés, re-sémiotisés dans l'expérience subjective. À notre sens, c'est cela que le discours à propos de l'action peut rendre perceptible à autrui: non l'action elle-même, ni le couplage de la singularité d'une situation et d'un sujet faisant émerger des significations, mais cette activité par laquelle il organise la perception du monde pour le rendre émergent, signifiant pour lui et ainsi, permettant, de s'y orienter et d'y agir. En ce sens, une part de « l'activité » déployée peut, dans certains cas, rejoindre le « programme » et devenir ainsi objet de débats et de transmission, ce qui n'élimine nullement la part toujours nécessaire pour re-dimensionner le programme à la singularité des situations et des sujets s'y engageant.

BIBLIOGRAPHIE

- Centre de Recherche sur la Formation du CNAM, Barbier J.-M. (éd.) (2000). – *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, 265 p.
- CLOT Yves (1997). – « Le problème des catachrèses en psychologie du travail: un cadre d'analyse », *Le travail humain*, T. 60, n° 2, pp. 113-129.
- CLOT Y. (1999). – Ivvar Oddone: les instruments de l'action, *Les territoires du travail*, n° 3, pp. 43-52.
- CLOT Y., FAÏTA D., FERNANDEZ G., SCHELLER L. (2001). – « Entretiens en auto-confrontation croisée: une méthode en clinique de l'activité », *Éducation Permanente*, n° 146, « Clinique de l'activité et pouvoir d'agir », pp. 16-26.
- DODIER N. (1993). – « Les arènes des habiletés », in Conein B., Dodier N., Thévenot L. (éd.). « Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire », *Raisons pratiques*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 115-140.
- DURAND M. (1996). – *L'enseignement en milieu scolaire*, Paris, PUF, 226 p.
- DURAND M. (2001). – Chronomètre et survêtement. Reflets de l'expérience quotidienne d'enseignants en éducation physique, *Revue EPS*, Paris, 282 p.
- FORNEL M. de, QUÉRÉ L. (dir.) (1999). – « La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales », *Raisons pratiques*, n° 10, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- GIBSON J.-J. (1979). – *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin.
- GROSJEAN M., LACOSTE M. (1999). – *Communication et intelligence collective. Le travail à l'hôpital*, Paris, PUF, coll. Le travail humain, 225 p.
- LAVE J. (1991). – *Situated learning. Legitimate Peripheral Participation*, Cambridge University Press, Cambridge (USA), 129 p.
- MAUSS M. (1936). – *Les techniques du corps. Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp. 367-386.
- ODDONE Y., RE A., BRIANTE G. (1977/1981). – *Redécouvrir l'expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 221 p.
- RABARDEL P. (1995). – *Les hommes et les technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, A. Colin, 239 p.
- SUCHMAN L. (1987). – *Plans and Situated Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHWARTZ Y. (2001). – *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Octares, 763 p.
- STERN D.N. (1992). – « Comment le nourrisson pourrait se représenter les modèles relationnels », in Mazet P., Lebovici S., *Emotions et affects chez le bébé et ses partenaires*, Eshel, pp. 177-205.
- THEUREAU J. (1997). – « Les yeux de Véronique », *Champs Visuels*, n° 6.
- VERMERSCH P. (1994). – *L'entretien d'explicitation en formation initiale et continue*, Paris, ESF, 192 p.